



# AMADE

Rapport Financier 2023





# AMADE

ASSOCIATION MONDIALE DES AMIS DE L'ENFANCE

Rapport Financier 2023





# SOMMAIRE

**P. 05 MOT DU TRÉSORIER GÉNÉRAL**

---

**P. 07 BILAN ET RÉSULTATS**

---

**P. 08 Bilan**

**P. 10 Compte de résultat**

**P. 12 Compte de résultat par origine et destination (CROD)**

**P. 15 ANNEXES DES COMPTES ANNUELS**

---

**P. 16 Préambule**

**P. 18 Pays de mise en œuvre des projets depuis 2013**

**P. 19 Moyens mis en œuvre**

**P. 20 Projets soutenus et chiffres clés**

**P. 22 Fonds AMADE pour l'Enfance**

**P. 23 Faits caractéristiques de l'exercice**

**P. 24 Principales méthodes d'évaluation et de présentation**

**P. 27 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---



# MOT DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

L'année 2023 a marqué le 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'AMADE, 60 ans d'engagement actif en faveur de la protection de l'enfance vulnérable à travers le monde.

L'AMADE fut une des premières associations à se mobiliser en faveur de la protection de l'enfance, et ce bien avant la ratification de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant par la communauté internationale. Elle est à présent un acteur reconnu de la philanthropie à impact.

Notre expertise, notre connaissance des problématiques qui affectent l'enfance vulnérable, notre appétence pour le terrain, notre sens du partenariat nous permettent de nous positionner comme tiers de confiance entre nos partenaires sur le terrain, associations locales ou entrepreneurs sociaux et nos donateurs qui souhaitent soutenir des initiatives pérennes à fort impact.

La célébration de notre 60<sup>ème</sup> anniversaire fut l'occasion de réunir nos grands donateurs au sein du Cercle des Amis de l'Enfance. Les membres de ce Cercle ont un rôle clé dans l'ambition qui nous anime, autour de Notre Présidente SAR la Princesse de Hanovre.

De nouvelles entreprises, notamment dans le secteur bancaire ont par ailleurs souhaité nous rejoindre dans le cadre du Mécénat.

Sans nos donateurs rien ne serait possible. Aussi transparence et redevabilité sont nos priorités.

En tant qu'Organisation de Solidarité Internationale (OSI) agréée par le Gouvernement Princier, les comptes de l'AMADE font annuellement l'objet d'un double

contrôle, réalisé par un commissaire aux comptes ainsi que par le Contrôleur Général des Dépenses du Gouvernement Princier.

Le Conseil d'Administration de l'AMADE accorde également beaucoup d'importance au respect des bonnes pratiques en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et a adopté pour cela les meilleurs standards en la matière.

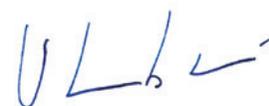
Grâce à l'appui du Gouvernement Princier et de certains de nos donateurs, 100% des dons dédiés sont directement alloués aux projets que nous soutenons.

En 2023 nous avons pu soutenir des solutions innovantes, répondant aux problématiques que nous adressons à travers chacun de nos 5 programmes, à hauteur de 748 028 €. Depuis 2013, c'est au total 6 482 141 € qui ont été alloués à nos partenaires de terrain, futurs champions de la protection de l'enfance.

En 2023 ce sont plus de 70 000 enfants qui ont bénéficié directement des projets soutenus.

Nous comptons sur vous.

#Parceque chaque enfant compte



**Vincent Bribosia**  
Trésorier Général

**NOMAD**  
EDUCATION

**L'APP DE RÉVISION  
GRATUITE POUR RÉUSSIR  
SA SCOLARITÉ !**

PRIMAIRE, COLLÈGE, LYCÉE, SUPÉRIEURES  
MINI-COURS | QUIZ | COACHING



L'APP EN UN SCAN !



Disponible sur  
l'App Store

Disponible sur  
Google Play

**NOMAD**  
EDUCATION

**L'APP DE RÉVISION  
GRATUITE POUR RÉUSSIR  
SA SCOLARITÉ !**

PRIMAIRE, COLLÈGE, LYCÉE, SUPÉRIEURES  
MINI-COURS | QUIZ | COACHING



L'APP EN UN SCAN !



Disponible sur  
l'App Store

Disponible sur  
Google Play



# BILAN ET RÉSULTATS

# BILAN

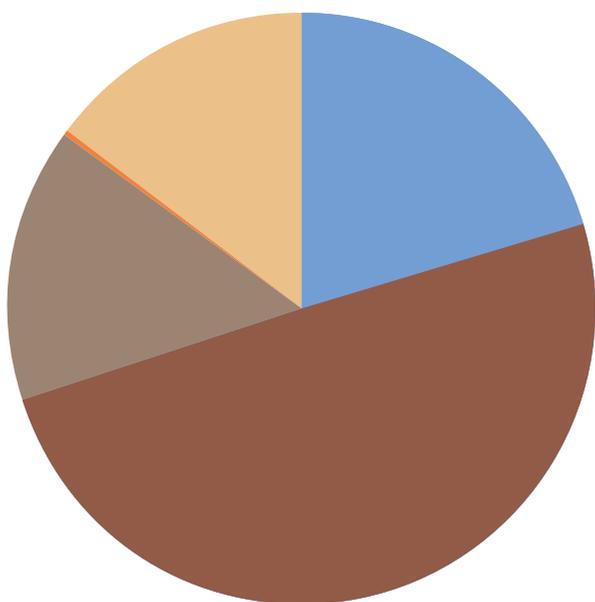
En euros

## ACTIF

	2023	2022
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>16 673</b>	<b>13 708</b>
Immobilisations corporelles	3 206	10 502
Immobilisations incorporelles	13 467	3 206
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 656 881</b>	<b>3 379 690</b>
Créances	527 905	397 905
Valeurs mobilières de placement	1 500 000	2 000 000
Disponibilités	1 078 554	659 289
Charges constatées d'avance	550 422	322 497
<b>TOTAL</b>	<b>3 673 554</b>	<b>3 393 398</b>

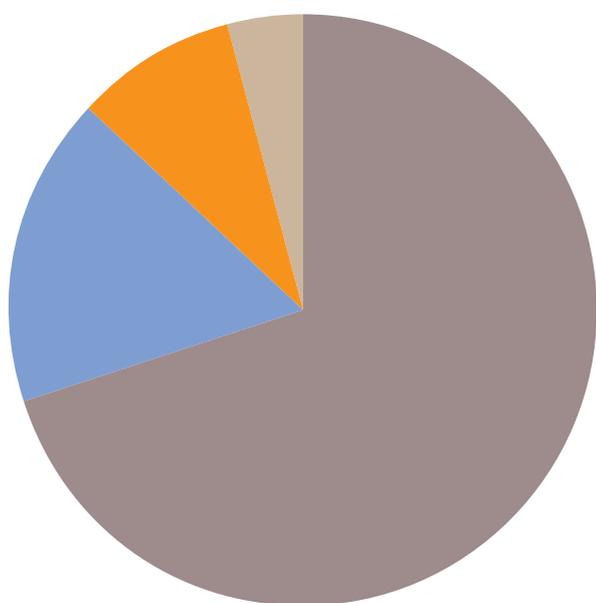
## PASSIF

	2023	2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>2 572 047</b>	<b>2 516 245</b>
Fonds propres sans droit de reprise	2 516 245	2 739 091
Excédent ou déficit de l'exercice	55 802	-222 846
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>	<b>154 060</b>	<b>141 765</b>
Fonds dédiés	154 060	141 765
<b>DETTES</b>	<b>947 448</b>	<b>735 388</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 470	-
Dettes fiscales et sociales	40 262	16 314
Autres dettes	548 831	324 859
Produits constatés d'avance	344 885	394 215
<b>TOTAL</b>	<b>3 673 555</b>	<b>3 393 398</b>



### STRUCTURE DE L'ACTIF

● Trésorerie	16%
● Fonds de développement	54%
● Charges constatées d'avance	15%
● Immobilisations	0,5%
● Produits à recevoir	14,5%



### STRUCTURE DU PASSIF

● Fonds propres (dont résultat de l'exercice)	70%
● Dettes	17%
● Produits constatés d'avance	9%
● Fonds dédiés et reportés	4%

# COMPTE DE RÉSULTAT

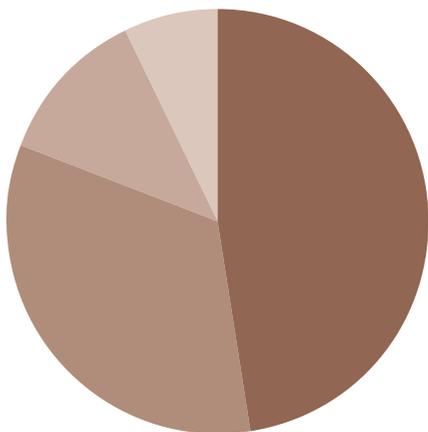
En euros

	2023	2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 475 904</b>	<b>1 201 675</b>
Cotisations	8 000	7 000
Ventes de biens et services	1 339 076	-
Subventions Publiques	181 900	169 400
Dons manuels	301 614	150 539
Mécénat	309 242	494 769
Legs, donations et assurances vie	110 545	-
Contributions financières	435 775	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	22 130	-
Utilisation des fonds dédiés	106 698	419 693
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 472 633</b>	<b>1 468 482</b>
Autres achats et charges externes	307 832	179 302
Aides financières	748 028	597 189
Impôts, taxes et versements assimilés	5	5
Salaires, traitements et charges sociales	294 657	193 177
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 088	5 403
Reports en fonds dédiés	118 993	453 679
Autres charges	30	1
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 271</b>	<b>-227 082</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>53 975</b>	<b>4 237</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 444</b>	<b>4 237</b>
<b>RÉSULTAT</b>	<b>55 801</b>	<b>-222 846</b>



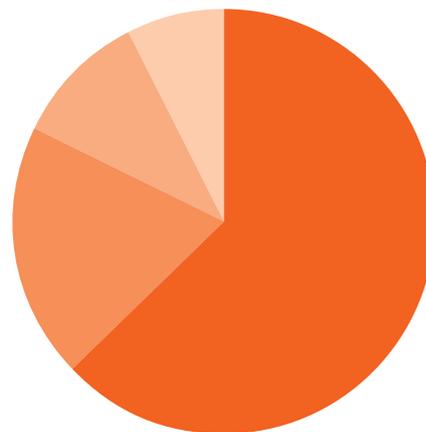
# COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION en euros

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		
	2023	2022
<b>PRODUITS</b>		
<b>1. Produits liés à la générosité du public</b>	<b>729 401</b>	<b>476 437</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	8 000	7 000
1.2 Dons, legs et mécénat	-	-
- Dons manuels	301 614	150 134
- Legs, donations et assurance vie	110 545	-
- Mécénat	309 242	319 303
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-
<b>2. Produits non liés à la générosité du public</b>	<b>511 961</b>	<b>98 702</b>
2.1 Dons non liés à la générosité du public	435 775	94 465
2.2 Parrainage des entreprises	-	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	76 186	4 237
<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	<b>181 900</b>	<b>169 400</b>
3.1 Subvention Gouvernement pour le fonctionnement	146 900	139 400
3.2 Subvention Gouvernement au titre de projets particuliers	35 000	30 000
<b>4. Reprises sur provisions et dépréciations</b>		
4.1 Reprises sur provisions	-	-
4.2 Reprises sur dépréciations	-	-
<b>5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs</b>	<b>106 698</b>	<b>501 098</b>
5.1 Utilisation fonds dédiés - Mécénat	74 475	275 227
5.2 Utilisation fonds dédiés - Donateurs	12 223	131 405
5.3 Utilisation fonds dédiés - Fondations et organisations	10 000	64 465
5.4 Utilisation fonds dédiés - Subventions	10 000	30 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 529 960</b>	<b>1 245 637</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>1. Missions sociales</b>	<b>919 860</b>	<b>766 559</b>
1.1 Réalisées à Monaco	-	-
- Actions réalisées par l'organisme à Monaco	15 930	9 062
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à Monaco	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-
- Actions réalisées par l'organisme à l'étranger	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	732 098	582 022
1.3 Support à la mission sociale	171 832	175 475
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	<b>283 702</b>	<b>98 548</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	283 702	98 548
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
<b>3. Frais de fonctionnement</b>	<b>148 440</b>	<b>104 566</b>
<b>4. Dotations aux provisions et dépréciations</b>	<b>3 162</b>	<b>5 403</b>
<b>5. Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>118 993</b>	<b>493 405</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 474 157</b>	<b>1 468 482</b>



## PRODUITS

● Produits liés à la générosité du public	48%
● Produits non liés à la générosité du public	33%
● Subventions et autres concours publics	12%
● Utilisations des fonds dédiés antérieurs	7%



## CHARGES

● Missions sociales	68%
● Frais de recherche de fonds	21%
● Frais de fonctionnement, dotations aux provisions	11%
● Reports en fonds dédiés de l'exercice	8%





# ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

# PRÉAMBULE

## OBJET SOCIAL

---

Fondée en 1963, présidée par S.A.R. la Princesse de Hanovre, l'Association Mondiale des Amis de l'Enfance (AMADE) est une association de droit monégasque de solidarité internationale. Elle s'engage activement à l'échelle internationale en faveur de la protection et de l'épanouissement des enfants, et ce quel que soit leur origine sociale, religieuse ou culturelle.

**L'AMADE a pour principales missions de :**

- **Protéger les enfants les plus vulnérables contre la violence, l'exploitation et les abus**
- **Favoriser l'épanouissement des enfants en contribuant à l'accès à l'éducation et à la santé**
- **Accompagner le changement en menant des actions de plaidoyer.**

## APPROCHE

---

L'engagement de l'AMADE en faveur de l'enfance repose sur une stratégie d'intervention adoptée par sa gouvernance.

Cette stratégie se décline en programmes, pour lesquels l'AMADE développe une expertise propre, un réseau de partenaires et nourrit son plaidoyer.

Les programmes sont quant à eux illustrés par des projets particuliers, portés par des partenaires, ONG ou entrepreneurs sociaux, à fort potentiel.

Ces projets sont identifiés ou coconçus par l'équipe programme de l'AMADE qui dispose d'une expertise confirmée dans les domaines liés à l'ingénierie de projets de développement.

Les projets retenus relèvent d'une décision collégiale des instances de gouvernance de l'association.

L'AMADE a fait le choix dès sa création de ne pas être opérateur direct, du fait que les acteurs locaux sont plus à même d'apporter des réponses adaptées, de proximité, efficaces et durables aux problématiques auxquels font face les enfants au sein de leurs communautés.

L'AMADE privilégie ainsi l'accompagnement et le renforcement d'ONG ou d'entrepreneurs sociaux, disposant d'une expertise éprouvée, portés par une vision et incarnés par un leadership inspirant, disposant d'un fort potentiel de développement.

Ces partenaires sont sélectionnés après une analyse rigoureuse et détaillée de leur gouvernance, de leur stratégie, de leurs process opérationnels et financiers, de leur capital humain, pour leur capacité à illustrer concrètement les programmes conçus par l'AMADE.

## TRANSPARENCE

En tant qu'ONG Monégasque de solidarité internationale agréée (Loi N°1.355 du 23 décembre 2008 - Arrêté Ministériel N°2010-3441 du 8 juillet 2010), les comptes de l'AMADE font l'objet chaque année d'un double contrôle, réalisé par un Commissaire aux comptes, ainsi que par le Contrôleur Général des Dépenses du Gouvernement Princier.

## NATURE ET PÉRIMÈTRE DES MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

L'AMADE réalise à l'international ses missions dédiées à l'enfance en partenariat avec des organisations de solidarité implantées sur les terrains de réalisation des projets, dans le cadre de conventions de financement et de partenariat.

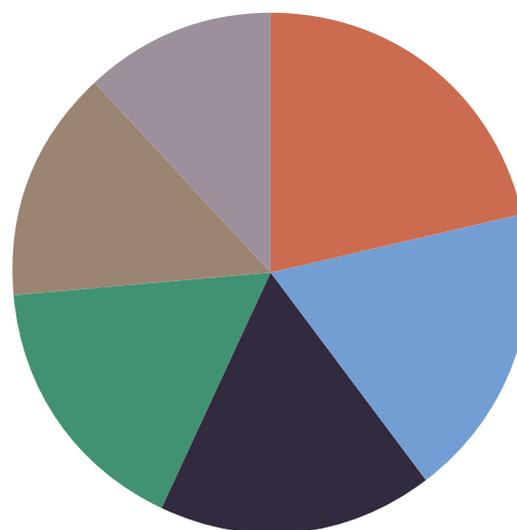
Les organisations partenaires soutenues par l'AMADE sont en moyenne d'une douzaine par an. Le montant d'un financement alloué au titre des projets varie entre 50 000 euros et 250 000 euros, sur une durée de 1 à 3 ans. Les pays d'implémentation des projets, à l'heure actuelle en Afrique de l'Ouest et de l'Est, aux Philippines et en France, sont annuellement au nombre de 10.

La mise en oeuvre des projets soutenus fait l'objet d'un suivi régulier portant sur les aspects opérationnels et financiers, en respect des termes de la convention de financement et de partenariat, formalisant les termes de la collaboration entre l'AMADE et son partenaire de terrain de mise en oeuvre. En complément, les équipes de l'AMADE agissent également régulièrement sur le terrain, au plus près des acteurs, afin d'asseoir leur accompagnement, leur suivi et leur évaluation.

L'expérience ainsi acquise par l'AMADE est partagée à son réseau de partenaires, en vue de promouvoir les bonnes pratiques, l'échange d'expériences, l'essaimage et le passage à l'échelle de certaines initiatives.

À ce jour, depuis 2013, année de la redéfinition de la stratégie d'intervention de l'association, l'AMADE a financé 72 projets (dont 22 projets en 2023, incluant 11 nouveaux projets) voués à la protection et à l'épanouissement de l'enfance dans plus de 20 pays, pour un montant global de financement de 6 494 457 euros.

## FINANCEMENTS DE PROJETS



Périodes	Montant des financements en euros
● 2013 à 2014	1 124 603
● 2015 à 2016	951 780
● 2017 à 2018	1 403 772
● 2019 à 2020	1 077 445
● 2021 à 2022	1 176 513
● 2023	748 028
<b>Total</b>	<b>6 482 141</b>



## PAYS DE MISE EN OEUVRE DES PROJETS DEPUIS 2013

- ALLEMAGNE
- BANGLADESH
- BURKINA FASO
- BRÉSIL
- BURUNDI
- CHILI
- CÔTE D'IVOIRE
- ÉRYTHRÉE
- ÉTHIOPIE
- FRANCE
- GUINÉE
- ITALIE
- LAOS
- LIBAN
- MAURITANIE
- MONACO
- NÉPAL
- NIGER
- PHILIPPINES
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO
- SÉNÉGAL
- UKRAINE

## MOYENS MIS EN ŒUVRE

### MOYENS HUMAINS

Afin d'accomplir ses missions, pour atteindre l'impact recherché auprès des enfants bénéficiaires, dans le strict respect de la volonté de ses donateurs, l'AMADE dispose, outre son réseau d'organisations partenaires de terrain, des moyens humains suivants :

- **Une équipe au siège de l'association, composée de :**
  - 6 salariés permanents, dont 1 secrétaire général mis à disposition par le Gouvernement Princier ;
  - 13 bénévoles siégeant aux instances de Gouvernance (au Conseil d'Administration), disposant d'une expertise dans les secteurs du développement, du droit, de la finance, et des relations internationales ;
- **De membres actifs, prenant part à l'Assemblée Générale de l'association ;**
- **D'experts consultants, dans les domaines de l'évaluation externe des projets, en communication externe, et en expertise financière ;**
- **D'entreprises privées « responsables » souhaitant bénéficier de l'expertise de l'AMADE en vue d'illustrer concrètement leurs engagements solidaires pris au titre de leur politique RSE. Ces entreprises, dans le cadre de leur mécénat, ont la possibilité de s'associer à l'AMADE en tant que partenaire privilégié d'un programme ou partenaire d'un projet particulier.**

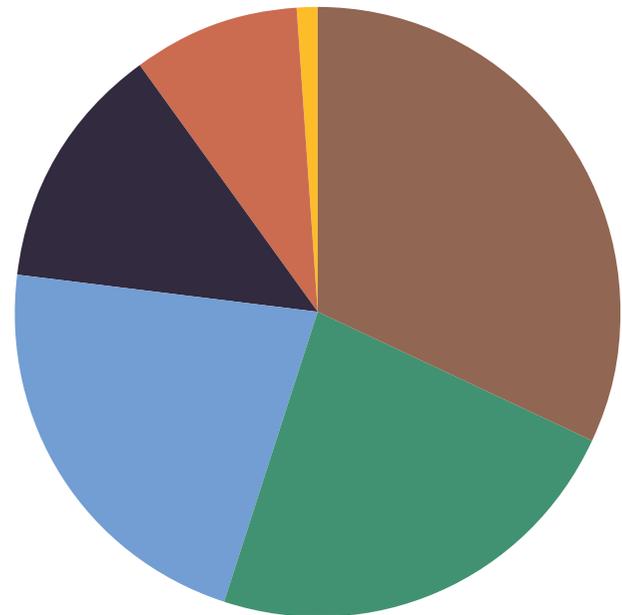
### MOYENS FINANCIERS

L'AMADE a mobilisé en 2023 un total de **1 347 076 euros** selon les sources de financement suivantes :

- **Des subventions du Gouvernement Princier d'un montant total de 181 900 euros :**
  - une subvention annuellement reconduite au titre du fonctionnement de l'association, permettant d'allouer 100% des dons dédiés reçus aux projets soutenus (146 900 euros) ;
  - une subvention aléatoire dans le cadre d'appels à projets (35 000 euros).

- **Du mécénat d'entreprise (309 022 euros).**
- **Des produits non liés à la générosité du public – fondations et organisations – (435 775 euros)**
- **Des dons manuels de particuliers et grands donateurs (301 614 euros)**
- **Des cotisations des membres de l'association (8 000 euros)**
- **Des legs (110 545 euros).**

### SOURCES DE FINANCEMENT

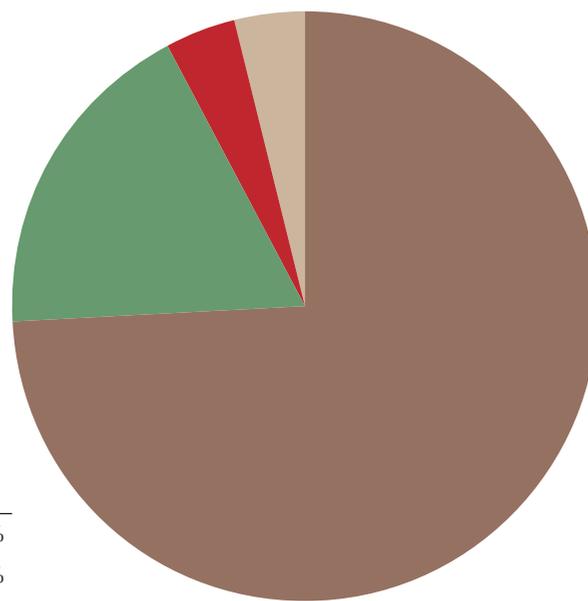


● Subventions du Gouvernement Princier	13%
● Mécénat d'entreprise	23%
● Produits non liés à la générosité du public	32%
● Dons manuels de particuliers et grands donateurs	22%
● Cotisations des membres	1%
● Legs	9%

## PROJETS SOUTENUS

L'AMADE s'est engagée en 2023 en faveur des projets suivants, pour un montant total de 748 028 euros :

- **Programmes (563 050 euros)**
  - Dignité pour les Femmes (158 750 €)
  - L'Énergie de l'Espoir (129 300 €)
  - Un Enfant, un Talent (110 000 €)
  - Un État Civil pour Tous (105 000 €)
  - Mineurs Non Accompagnés (60 000 €)
- **Éducation, santé, protection (127 048 euros)**
- **Urgence (30 000 €)**
- **Sensibilisation (27 930 €)**



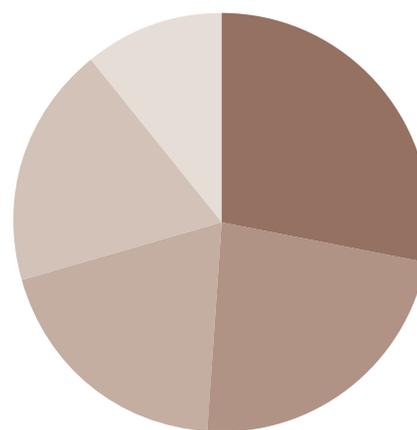
### PROJETS SOUTENUS

● Programmes	75%
● Éducation, santé, protection	17%
● Urgence	4%
● Sensibilisation	4%

### PROJETS PROGRAMMES

Au titre des programmes 421 817 € ont été alloués selon la ventilation suivante :

● Dignité pour les femmes	29%
● L'Énergie de l'Espoir	23%
● Un Enfant, un Talent	20%
● Un État Civil pour Tous	19%
● Mineurs non accompagnés	9%



## CHIFFRES CLÉS

Nombre d'enfants bénéficiaires directs	70 946
Nombre de projets financés	22
Nombre de partenaires locaux accompagnés	16
Fonds alloués aux projets	748 028 €
Montant total des engagements pris au titre de ces projets	1 715 698 €



# FONDS AMADE POUR L'ENFANCE

## UN OUTIL DÉDIÉ À LA PROMOTION DE LA PHILANTHROPIE EN EUROPE EN FAVEUR DE L'ENFANCE

---

L'AMADE, en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin en Belgique est à l'origine de la création du « Fonds AMADE pour l'Enfance ».

Ce fonds, abrité par la Fondation Roi Baudouin, a pour objet de favoriser la Philanthropie en Europe au bénéfice de l'enfance et ce en mobilisant des financements au bénéfice de projets soutenus par l'AMADE. L'allocation de ces fonds est réalisée par un Comité de gestion, conjointement composé d'un représentant de la Fondation Roi Baudouin et de trois administrateurs de l'AMADE. Ce fonds est présidé à l'heure actuelle par Monsieur Charles Kaisin, designer belge de renommée internationale.

Du fait que l'AMADE n'est juridiquement pas propriétaire des financements collectés par le Fonds AMADE pour l'Enfance, ceux-ci ne sont pas traduits dans les comptes de l'AMADE, mais dans ceux de la Fondation Roi Baudouin.

En outre, l'AMADE a créé en 2017 un American Friends Fund dénommé « American Friends of AMADE » abrité au sein de la Fondation Roi Baudouin USA. Comme le « Fonds AMADE pour l'Enfance » ce fonds n'est pas la propriété de l'AMADE. Ainsi, celui-ci n'est également pas traduit dans les comptes de l'AMADE. Néanmoins, par mesure d'information et de transparence, une mention relative à l'encours de ces Fonds à la clôture de l'exercice comptable de l'AMADE, et des modalités de son utilisation au cours de l'exercice, est portée en annexe des comptes annuels.

**Au 31 décembre 2023, l'encours total de ces fonds s'élève à :**

- **Fondation Roi Baudouin Belgique**  
**(« Fonds AMADE pour l'Enfance ») : 70 431 euros**
- **King Baudouin Foundation United States**  
**(« American Friends of AMADE ») : 36 406,72 USD.**

Le comité de gestion du Fonds AMADE pour l'Enfance a souhaité soutenir en 2023 le projet *Seconde Chance* de l'association ACAY, en faveur de la prévention de la délinquance, de la prévention de la récidive et de la réinsertion des jeunes à Marseille. Une première tranche de financements a été accordée en 2023 à hauteur de 31 500 euros. La seconde tranche, d'un montant de 10 500 euros sera versée en 2024.

# FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice social couvre une période de 12 mois, du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023. Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 3 673 554 euros et le compte de résultat dégage un bénéfice de 55 801 euros.

Aucun évènement significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

## PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES MÉTHODE GÉNÉRALE

### MÉTHODE GÉNÉRALE

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- **Comparabilité et continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes d'évaluation d'un exercice à l'autre**
- **Indépendance des exercices.**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective. Seules sont exprimées les informations significatives.

### CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

# PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

## ÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

## AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement

de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	1 à 3 ans
Agencements, aménagements, installations	6 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

## CRÉANCES

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

## INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.





# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission que vous m'avez confiée et en faisant application des normes professionnelles habituelles en la matière, j'ai procédé par sondages et recoupements, aux contrôles et investigations que j'ai estimés nécessaires.

Le Bilan au 31 Décembre 2023 et le Compte de résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date sont présentés sous les formes et au moyen des méthodes d'évaluation en adéquation avec les pratiques du secteur des ONG internationales. Ce choix a été décidé et voté lors du conseil d'administration du 9 Juin 2020.

Les comptes de l'association font apparaître :

* Au Bilan, un total de .....	3.673.554,48 €
* Au Compte de résultat, un bénéfice de .....	55.801,14 €

J'ai aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport financier de votre Association et le respect par celle-ci des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur les informations – y compris celles particulières – données dans le rapport financier, relatives aux comptes qui vous sont présentés.

A mon avis, le Bilan au 31 Décembre 2023 et le Compte de résultat de l'exercice, ci-après annexés, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Association ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monte-Carlo, le 11 Avril 2024

*Le Commissaire aux Comptes,*



*François Jean BRYCH*





#### **AMADE**

Villa Beausite  
4 rue des Iris  
MC 98000 Monaco

[info@amade.org](mailto:info@amade.org)

[www.amade.org](http://www.amade.org)

Banque Compagnie Monégasque de Banque (CMB)  
23 avenue de la Costa - 98000 Monaco  
Compte AMADE  
IBAN : MC58 1756 9000 0105 2580 0000 886  
Swift : CMBMMCMXXXX



[www.linkedin.com/company/amade-mondiale](http://www.linkedin.com/company/amade-mondiale)



[www.youtube.com/user/AMADEmondiale](http://www.youtube.com/user/AMADEmondiale)



[www.facebook.com/AMADEenfance](http://www.facebook.com/AMADEenfance)



[amadeenfance](https://www.instagram.com/amadeenfance)

#### **Le Secrétariat Général**

Jérôme Froissart, Secrétaire Général  
Ana Maria Hahn, Responsable des Programmes  
Mathilde Refalo, Responsable des Programmes  
Allison Simian, Assistante Administrative et Comptable  
Céline Minot, Assistante de direction  
Nolwenn Poupon, Responsable du Développement et du Plaidoyer  
Frédérique Giorcelli, Chargée de Projets

#### **Photos**

Couverture : William Dupuy / AMADE  
p. 02, 21 : Fabrice Mbonankira / AMADE  
p. 13, 14 : Dieudonné Mizero / AMADE  
p. 25 : Acay Philippines / AMADE

#### **Mise en page**

Marc Giacomoni

#### **Imprimerie**

Multiprint  
9 avenue Albert II - MC 98000 Monaco  
BP N° 705 98014 Monaco

Nous remercions le Cabinet Donnadiou & Associés  
pour son aimable collaboration









[www.amade.org](http://www.amade.org)

AMADE  
Villa Beausite - 4 rue des Iris - MC 98 000 Monaco  
Tél. : +377 97 70 52 60  
Email : [info@amade.org](mailto:info@amade.org)